

## Pas de gel des salaires ni de loi spéciale pour équilibrer les finances

Michel Corbeil

SAGUENAY - Il est trop tôt pour parler de gel des salaires des fonctionnaires ou de loi spéciale pour les médecins en vue d'équilibrer les finances de l'État, avance François Legault.

En point de presse à Saguenay, François Legault a refusé de considérer comme inévitable le gel de la rémunération, même s'il juge le Trésor public en piteux état. Il y a des marges de manoeuvre inexploitées, qu'il évalue à 2 milliards \$, a-t-il expliqué à la conclusion du caucus de ses élus.

Le caquiste avait avancé ce chiffre pendant la dernière campagne électorale. Cette somme proviendrait de compressions «sans toucher aux salaires», a-t-il précisé, hier.

«Nous y allons avec l'attrition du personnel; nous y allons avec un ménage dans les contrats informatiques; nous y allons avec les remboursements» des montants «que les grandes firmes d'ingénieurs et les compagnies de construction» auraient «volés» aux villes et au gouvernement, a-t-il énuméré.

Le chef et fondateur de la Coalition avenir Québec (CAQ) n'a pas voulu dire non plus s'il appuierait l'adoption d'une loi spéciale pour forcer les médecins, spécialistes et omnipraticiens, à étaler des hausses de salaires déjà négociés. Nous n'en sommes pas là, a-t-il indiqué au sujet d'une option évoquée par le ministre de la Santé Gaétan Barrette.

À ses yeux, il n'y a que le scénario d'augmentation des taxes et impôts qui soit totalement à écarter. Il a signalé que, pour les deux premiers mois de l'année, les recettes de l'impôt sur les entreprises ont baissé de 7,1 % par rapport à la même période, l'an passé; les dépenses de l'État, elles, sont pratiquement deux fois plus élevées que les prévisions budgétaires, a-t-il fait valoir.

«Ce qu'on voit, c'est que cette année, on n'est pas parti pour atteindre [les cibles du] budget. Et on n'a pas parlé de l'année prochaine où le gouvernement a promis aux agences de cotation d'atteindre l'équilibre budgétaire», a signalé M. Legault, en point de presse.

«L'inquiétude que nous avons, c'est que le gouvernement se serve de la bonne vieille habitude d'aller piger encore plus dans les poches des contribuables. On ne peut plus en demander davantage aux Québécois.»

Pour cette raison, M. Legault a adressé une demande singulière au premier ministre Couillard : mettre sur pied une charte des contribuables, une promesse électorale de la... CAQ. «M. Couillard a déclaré qu'il était ouvert aux propositions de l'opposition.

«Je lui demande de poser un geste fort pour rassurer des Québécois» avec une charte «où tout le gouvernement s'engagerait à ne pas augmenter les taxes, tarifs et impôts plus que l'inflation».

© 2014 Le Soleil. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20140905-LS-0043

Aussi paru dans :  
Presse, La (site web)